Congrès et conférences

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **4 (1912)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

plus être un prétexte à tirades dramatiques, mais elle est devenue un problème social et scientifique. La grève romantique n'existe plus qu'au théâtre, et c'est là que nous la laisserons.

Charles Bonnier.

Congrès et conférences.

Ouvriers de l'alimentation.

Les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 février, eut lieu à Lucerne le congrès de la Fédération des travailleurs de l'alimentation. Avant de se réunir pour le congrès fédératif, les représentants des différentes organisations se rencontrèrent spécialement pour tenir leurs conférences professionnelles.

A la conférence des brasseurs, on discuta les expériences faites lors du dernier mouvement et les mesures à prendre pour arriver le plus tôt possible à reconquérir toutes les positions perdues, à réparer tous les maux subis. En somme, il fut constaté que les efforts faits jusqu'à présent dans ce domaine ne l'étaient pas en vain.

A la conférence des travailleurs de l'industrie du tabac, on a également examiné la situation, et le camarade Viret a été chargé de présenter au congrès des résolutions exigeant que les dispositions nécessaires à l'amélioration des conditions d'existence et au relèvement de l'état d'organisation soient prises d'urgence par le comité central.

Chez les boulangers on a surtout discuté de la propagande à faire par les ouvriers syndiqués des boulangeries coopératives de la Suisse allemande pour organiser les ouvriers travaillant chez les patrons.

Congrès.

Séance du samedi 10 février.

Environ 80 délégués venus de tous les coins de la Suisse sont présents. La forte délégation de la Suisse romande marque les progrès de l'organisation dans cette région.

A 8½ h., *Schifferstein* déclare ouvert le quatrième congrès de la fédération. Il souhaite la bienvenue aux délégués et annonce la présence des camarades Etzel et Schrems représentants de la fédération sœur d'Allemagne, du secrétaire de la Fédération allemande des tonneliers, dont le nom nous échappe, de Schmidt, de la fédération d'Autriche, de Huggler, secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales et de Pfister, secrétaire ouvrier du canton de Lucerne. Il rappelle les phases difficiles par lesquelles a passé la fédération depuis le congrès de Fribourg à cause du conflit avec les brasseries suisses, mais, dit-il, nous nous sommes rapidement ressaisis grâce, il faut le dire, à l'appui de la fédération internationale qui a envoyé le camarade Schrems pendant six mois en Suisse pour faire de la propagande parmi les ouvriers des brasseries. Cette propagande a eu de très bons résultats. Les quelques membres perdus ont été regagnés et au delà. Depuis sa fondation, en 1904 à Lucerne, la fédération a progressé. Elle comptait alors 1500 membres, elle en compte maintenant près de 4000. Schifferstein invite les délégués à faciliter les travaux du congrès en évitant les discussions inutiles.

Etzel apporte les salutations des camarades d'Allemagne. La fédération allemande s'intéresse vivement à la marche de la fédération suisse, preuve en est l'appui qu'elle lui a donné lors de la grève de brasseurs et ensuite pour se relever; elle continuera à la soutenir à condition que les camarades de Suisse fassent de leur côté tous les sacrifices nécessaires pour mettre leur fédération à la hauteur de sa tâche. Il espère que le congrès donnera au comité central les moyens pour faire face aux engagements pris envers l'internationale, pour affronter les nouvelles luttes qui surgiront et rendre la fédération invincible.

Schmidt, d'Autriche, parle dans le même sens.

Huggler, secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales, salue le congrès au nom du prolétariat suisse organisé. Il constate avec plaisir que la fédération s'est rapidement remontée. Il en attribue le mérite non seulement à l'appui qu'elle a rencontré auprès des fédérations sœurs de l'étranger et de l'Union suisse des fédérations syndicales, mais aussi à l'activité inlassable de ses secrétaires. Il souhaite pleine réussite au congrès.

On passe à la nomination du bureau et de la commission de vérification des mandats et à la fixation de l'ordre du jour. L'assemblée modifie l'ordre du jour dans ce sens qu'on discutera la revision des statuts immédiatement après les rapports et compte rendu.

Il est 10 heures du soir, quand cette première séance préparatoire prend fin.

Séance du dimanche 11 février.

La journée du dimanche, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures après-midi à 7 heures du soir, a été entièrement consacrée à la discussion des différents rapports et du compte rendu et à la revision des statuts.

Le rapport du secrétariat romand a été publié dans le *Prolétaire,* nous n'y reviendrons pas. Quant à celui du bureau central de Zurich, c'est un volume de 312 pages. La traduction et l'édition française qui n'a pu être terminée pour le congrès, sera prochainement envoyée aux sections qui pourront se rendre compte, par le menu de la marche de notre fédération pendant les années 1910 et 1911 et même antérieurement, de l'activité du comité central et des secrétaires, des résultats de la propagande et des mouvements de salaire et conflits et de l'état de la caisse centrale. Nous dirons seulement, pour ce qui concerne les mouvements de salaire et conflits, qu'à fin 1911 les contrats collectifs avec des patrons, conquis de haute lutte ou ensuite d'arrangements à l'amiable, se répartissaient comme suit:

Pour les ouvriers boulangers	11
» » » brasseurs	15
» » » jardiniers	2
» » » de l'industrie des vins sans alcool	1
» » » des coopératives de consommation	4
» » » tonneliers	11
» » » bouchers	2
» » » meuniers	2
» » » du tabac	7
» » » chocolatiers	1

Tous ces contrats contiennent un tarif et sont encore en vigueur.

Les comptes de la caisse centrale ont été vérifiés et reconnus exacts par la commission de vérification. Pour 1910, ils accusent, aux recettes: fr. 240,012.10; aux dépenses: fr. 223,575,56. Boni: fr. 16,436.54. Pour 1911, aux recettes: fr. 77,340.91; aux dépenses: fr. 56,557.—. Boni: fr. 20,783.91. Le chiffre élevé des recettes et des dépenses en 1910 provient des secours que nous avons reçus d'Allemagne, d'Autriche, d'Amérique et de Suisse, lors de la grève des brasseurs, et des subsides de grève payés. En 1910 et 1911 la fédération a payé pour fr. 156,308.90 de secours de grève et fr. 21,171.25 de secours de chômage et de maladie.

Le caissier central a insisté afin que les rapports et l'argent des sections soient envoyés avant le 10 de chaque mois pour le mois précédent et afin que les sections nomment aux fonctions de caissier des camarades capables et sérieux.

La commission des réclamations a annoncé qu'aucune

réclamation ne lui était parvenue pendant les deux années 1910 et 1911 et que, par conséquent, elle n'avait pas de rapport à présenter. Signe que tout marche bien.

Enfin le congrès a abordé la question de la revision des statuts. La discussion sur cet objet s'est prolongée jusqu'à 7 heures du soir. A ce moment, la séance a été suspendue.

Séance du lundi 12 février.

Le matin le congrès a terminé la revision des statuts. Deux numéros du journal ne suffiraient pas à contenir tout ce qui a été dit à ce sujet. Nous nous bornerons donc à indiquer dans le prochain numéro les principales modifications apportées aux statuts actuels.

L'après-midi, il a été décidé que les nouveaux statuts entreraient en vigueur le 1er mai prochain. Zurich a été confirmé comme siège du comité central et les trois fonctionnaires Schifferstein, Fischer et Viret ont été renommés à l'unanimité. Le congrès a définitivement engagé Harzenetter comme secrétaire des brasseurs, lesquels payeront une cotisation extra pour les frais de ce secrétariat. La commission des réclamations sera à Schaffhouse et les représentants des sections de Genève, Berne, St-Gall, Lucerne et Bâle formeront le comité étendu. Par acclamation et sur proposition des délégués romands, Genève a été désigné comme lieu du prochain congrès.

Après de vibrants discours prononcés par les délégués étrangers qui tous ont eu d'excellentes paroles pour les délégués romands et les ont félicités des réels progrès de l'organisation dans leurs milieux, progrès qu'on n'est pas accoutumé à constater dans d'autres fédérations, et le triple « hoch » traditionnel, le congrès a été déclaré clos. Il était 4 heures et demie de l'après-midi. (A suivre.)

Mouvement syndical international.

Les grèves anglaises.

Plus les grèves gagnent en extension, plus, semble-t-il, elles ressemblent à des convulsions de la nature, à des tremblements de terre. Elles ont, ces grandes luttes, cela de commun avec les phénomènes naturels qu'on ne sait ni comment elles commencent, ni comment elles finissent. La grève des tisseurs qui vient de se terminer dans le Lancashire semblait destinée à prendre une envergure égale à celle des cheminots, l'été dernier; le contrat qui vient d'y mettre fin, après l'arbitrage du gouvernement et l'entente des délégués ouvriers et patronaux, ne résout rien; ce n'est pas une paix, c'est une trêve. Le parti qui voudra reprendre la lutte aura à avertir l'autre six mois à l'avance; la question des unionistes et non unionistes est simplement ajournée.

Les Anglais, qui aiment à se servir de termes de sport, appellent cela un « draw », ce qui signifie que les deux équipes, ouvrière et patronale, ont gagné le même nombre de points. Il est curieux de constater, dans la meilleure des sociétés capitalistes possible, ce qu'a coûté ce « match ». 175 millions: voilà la note à payer pour le commerce du Lancashire; les Unions ont perdu en salaires 25 millions. Le prix de cet accord ne satisfait ni l'un ni l'autre parti; en effet, les ouvriers affirment qu'ils ont été vendus par leurs délégués, et les patrons s'apprêtent à reprendre la lutte contre les Unions, dans des conditions plus favorables. D'autre part, la lutte entreprise pour un minimum de salaire par les mineurs de la Grande-Bretagne a eu pour résultat jusqu'ici de faire gagner une somme énorme aux compagnies. Une panique s'est déclarée dans le public et l'on a acheté le charbon comme s'il s'agissait de s'approvisionner pour un siège. Le prix a augmenté naturellement par sauts et par bonds, et cependant on ne sait encore quelle sera la décision des Unions ouvrières; sans doute une énorme majorité s'est déclarée, lors du referendum, pour la grève, mais celle-ci ne peut avoir lieu avant la fin de février. La conférence de Birmingham a montré que les ouvriers mineurs étaient disposés à aller jusqu'au bout, tout en consentant de discuter avec les patrons les points en litige. Il semble qu'il y ait une sorte d'accord entre les patrons et les ouvriers sur la question d'accorder un salaire minimum aux ouvriers de jour et aux enfants qui travaillent dans la mine. La question à trancher est de savoir si ce principe sera accordé à tous les ouvriers mineurs. L'unanimité entre les différentes sections de la Fédération des mineurs semble être un fait accompli, et l'Union du pays de Galles (sud) a consenti à diminuer ses revendications pour marcher d'accord avec le reste de la Fédération.

C'est maintenant aux patrons de prendre une décision, et, aussi bien dans les cercles gouvernementaux que dans le public en général, on attend avec anxiété le résultat de la conférence patronale. Si celle-ci refuse, c'est la guerre et l'on assistera à une des plus grandes grèves qu'on puisse concevor, car l'arrêt des mines signifie l'arrêt du travail dans toutes les fabriques. Du refus des patrons résultera un lock-out général, et les provisions que les particuliers ont pu faire suffiront à peine une semaine. Ce qui montre la gravité de la situation, c'est que l'amirauté anglaise a, dit-on, pris ses mesures pour l'approvisionnement des navires de guerre.

La question peut ainsi prendre des proportions internationales, comme en été dernier, où l'arrêt des industries de transport a paralysé l'Angleterre en un moment critique. C'est ce qui fait que non seulement le gouvernement interviendra, mais qu'il y sera forcé par la pression de l'opinion publique. *Charles Bonnier.*

Les Trade-Unions en Angleterre.

A la fin de 1910, il y avait, dans le Royaume-Uni, 669 Trade-Unions, dont 638 ont donné leur statistique. Le total des membres de ces 638 Sociétés était de 2,017,656, dont près de 2 millions en Angleterre (avec le pays de Galles), l'Ecosse et l'Irlande n'ayant ensemble qu'environ 75,000 syndiqués. Le revenu des Trade-Unions, dans la même année, montait à environ 80 millions de francs.

En comparaison avec 1909, ces chiffres montrent un accroissement de près de 60,000 membres, ou 3,5 %, et un accroissement de revenus de 3 millions et demi de francs, avec une diminution de dépenses de 500,000 francs. Vingt-huit Unions nouvelles avaient été créées et vingt-cinq dissoutes dans la même année 1910.

Les mineurs anglais et la grève générale.

Décidés à conquérir un minimum de salaire, les mineurs anglais procédèrent à un referendum en vue d'une grève générale de toute la corporation pour obtenir satisfaction.

Voici les résultats de ce referendum, résultats donnés par la conférence de Birmingham:

	Pour la grève	Contre la grève
Yorkshire	63,736	10,477
Lancashire	50,517	11,183
Midland	26,069	5,275
Derbyshire	17,999	6,816
Nottinghamshire	17,086	5,386
Galles du Sud	103,526	18,419
Northumberland	22,595	7,557
Durham	37,490	28,504
Ecosse	60,490	12,036

soit, sur 562,000 syndiqués, 445,000 pour la grève et 115,000 contre.

Administration: *Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.*